

Communiqué de presse



Paris, le 05 janvier 2026

Venezuela : la FNEE-CGT condamne fermement l'agression impérialiste des États-Unis!

La Fédération Nationale de l'Équipement et de l'Environnement (FNEE) CGT exprime sa plus vive condamnation face aux actes d'agression perpétrés par les États-Unis à l'encontre de la République bolivarienne du Venezuela. Ces actions constituent une violation flagrante du droit international et des principes fondamentaux de souveraineté des peuples.

UN BLOCUS ILLÉGAL CONDAMNÉ PAR L'ONU

Les experts des Nations Unies ont dénoncé sans ambiguïté le blocus maritime partiel imposé par Washington comme une violation des règles fondamentales du droit international. Selon ces mêmes experts, un blocus constitue un usage prohibé de la force militaire contre un autre pays au sens de l'article 2(4) de la Charte de l'ONU, et représente même une « agression armée » au sens de l'article 51.

Les sanctions économiques imposées depuis des années, constamment renforcées, ont des « conséquences disproportionnées et punitives » sur le peuple vénézuélien et compromettent gravement les Objectifs de développement durable.

DES ACTES DE PIRATERIE ET DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

La FNEE-CGT s'alarme des informations faisant état de plus d'une centaine de personnes tuées dans des attaques sur des navires civils depuis septembre 2025 — des personnes qui, selon les témoignages, ne représentaient aucune menace immédiate justifiant l'usage de la force létale. La saisie de pétroliers en haute mer s'apparente à des actes de piraterie d'État incompatibles avec toute prétention au respect du droit.

L'intervention militaire récente, causant des dizaines de victimes, illustre la volonté de l'administration américaine d'imposer sa domination par la force brute, méprisant la volonté démocratique des peuples.

CONTRE TOUTES LES FORMES D'IMPÉRIALISME

La FNEE-CGT réaffirme son opposition résolue à toutes les formes d'impérialisme, qu'elles proviennent des États-Unis, de l'Union européenne ou de toute autre puissance. L'impérialisme se caractérise par la volonté d'appropriation des ressources naturelles des peuples, l'imposition de modèles économiques néolibéraux destructeurs, et le recours à la force pour soumettre les nations qui osent défendre leur souveraineté.

Le Venezuela, détenteur des plus grandes réserves pétrolières mondiales, est victime de cette logique prédatrice. Comme l'a déclaré le représentant vénézuélien aux Nations Unies : « *Nous sommes en présence d'une puissance qui agit en dehors du droit international, exigeant que les Vénézuéliens quittent leur pays et le leur abandonnent* ».

L'IMPÉRIALISME, ENNEMI DE LA LUTTE CLIMATIQUE

La FNEE-CGT tient à souligner les liens indissociables entre les politiques impérialistes et l'échec de la lutte contre le réchauffement climatique. Cette agression contre le Venezuela révèle les contradictions mortifères du système capitaliste mondial.

Premièrement, la course aux ressources fossiles qui motive ces interventions perpétue un modèle énergétique incompatible avec les objectifs de l'Accord de Paris. Plutôt que d'accompagner une transition énergétique juste, les puissances impérialistes cherchent à s'appropriier les dernières réserves d'hydrocarbures.

Deuxièmement, les sanctions économiques et les blocus empêchent les pays du Sud de développer des politiques souveraines de transition écologique. Comment investir dans les énergies renouvelables lorsqu'un pays est étranglé économiquement ?

Troisièmement, l'impérialisme détruit le multilatéralisme indispensable à toute réponse coordonnée au changement climatique. La coopération internationale ne peut se construire sur la base de rapports de domination et de menaces militaires.

Quatrièmement, les opérations militaires elles-mêmes sont de gigantesques émettrices de gaz à effet de serre. L'armée américaine est à elle seule l'un des plus gros pollueurs institutionnels de la planète.

LA FNEE-CGT EXIGE :

- ☒ La levée immédiate du blocus et de toutes les sanctions contre le Venezuela ;
- ☒ Le respect de la souveraineté du peuple vénézuélien et de son droit à l'autodétermination ;
- ☒ L'arrêt de toute intervention militaire et de toute forme d'ingérence ;
- ☒ Une politique étrangère de la France fondée sur le droit international et la coopération entre les peuples ;
- ☒ Une réorientation des politiques énergétiques mondiales vers une transition juste, démocratique et solidaire.

La paix et la justice climatique sont indissociables. Il n'y aura pas de transition écologique sans respect de la souveraineté des peuples. Il n'y aura pas de lutte efficace contre le réchauffement climatique tant que les logiques impérialistes prévaudront sur la coopération internationale.

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE VÉNÉZUÉLIEN !

À bas l'impérialisme ! Pour la paix et la justice climatique !

Le Secrétariat Général de la FNEE-CGT

Paris, le 5 janvier 2026